

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 16 OCTOBRE 2019 A 19H30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Dix Neuf, le **16 OCTOBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
17 octobre 2019

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

4ème séance 2019

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjointes et Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillères et Conseillers Municipaux.

Absente :

Mme PANO-WENTZEL Marylène

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. DAUTREY Roland	à	M. SALTZMANN Michel
Mme BOULANGER Annie	à	M. le Maire
M. DEMENGE Abel	à	Mme DUPONT Virginie
M. FOUCAL Olivier	à	Mme DEMAIZIÈRE Chantal

Objet : Participation à Archipel :
2^{ème} et dernier acompte 2019.

N° 79/2019

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Sur proposition de Madame Marie VINCENT, Adjointe au Maire, le Conseil Municipal décide par 27 voix, hors celle de Monsieur Stéphane CHMIDLIN qui s'abstient, d'attribuer un 2^{ème} et dernier acompte de 25 000 € de participation au financement du poste d'animatrice de l'association Archipel ; soit un total de 50 000 € sur l'année.

La dépense sera imputée à l'article 6574, fonction 422 du budget communal 2019.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,